

Toponymes hesbignons (Chap- à Cut-) (1)

par JULES HERBILLON

Chaponval, cf. *Chapeauveau*.

†Chardeliahair, cf. **Chardinehaie*.

**Chardinehaie*, à Momalle [W 41]; 1342 « Maroie de Cordinehay » *Val-B.*, reg. 26, fol. 40 v^o; 1362 « Maroye de Chardeliahair [à lire : -e, et peut-être -ene-] » *Val-B.*, p. 759; 1493 « deriere Cadinehay » AÉLg., *Cathédrale*, reg. 2333, fol. 12; 1521 « pro orto Cardinhaie » AÉLg., *Cure de Momalle*, reg. 1, fol. 63; 1572 « derrière Cordinhaye »

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1957 de ce *Bulletin*. Les abréviations employées figurent au tome 21, 1947, p. 52-55 et tome 28, 1954, p. 210-211.

Les termes étudiés sont : 1954 *A-Ays*, 1953 *Acosse*, 1949 *Avred*, 1955 *B-Bod-*, 1945 *Bakelaine*, 1953 *Balaine*, 1956 *Boe-By-* [à y reclasser : p. 229 *Bourgogne*, p. 230 *Bourie*], 1950 *Bovenistier*, 1957 *C-Chap-*, 1946 *Couture*, 1949 *Djèt'fô*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1949 *Gorêye*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *S(t)ier*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vindve*, 1945 *Willoulpont*.

Un article consacré à des *Identifications* a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951); cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

Nous devons tous nos remerciements à nos amis, ÉL. Legros (qui a bien voulu relire le travail) et A. Stevens (qui nous a documenté pour la partie flamande), ainsi qu'à nos correspondants, le doyen Ern. Fréson, l'abbé G. Mahy et N. Mélon, toujours empressés à nous documenter. Les notes d'A. Stevens sont signées [A. St.].

St-Jean, II, p. 222 ; 1621 « Kadenhaye » *Greffe de Momalle*, reg. 4, fol. 3 v^o (et 53, 80 v^o).

Le déterminant est attesté isolément à Momalle même : 1297 « terre qui fut Cardiene » *Val N.-D.*, reg. 13, fol. 15 ; il se présente comme le féminin de : 1272 « Cardin », à Malèves-St^e-Marie [Ni 81] *Polypt. Villers*, 1907, p. 117, forme picarde de : 1272 « Chardins », à Ramillies [Ni 101] *Polypt. Villers*, 1906, p. 443 ; dimin. : 1294 « Cardeniel » Dd. BROUWERS, *Cens et Rentes Namur*, I, p. 273 (1). Ce nom fréquent (cf. bibliographie dans O. BRATTÖ, *Nuovi studi di antroponomia fiorentina*, p. 59) est expliqué comme une aphérèse de noms en -c(h)ard, tels *Richard*, *Foucart*, ou rattaché à fr. *chardon* (2).

Charleroy, dépend. de Wihogne [L 11], proche de la chaussée de Tongres ; « Charleroi », « derrière Charle le Roy » *Cad.*

Nom transporté de Charleroi [Ch 1] ; peut-être une enseigne de cabaret. On notera que Wihogne est contigu à Paifve [L 12], « terre de rédemption », faisant partie du duché de Brabant (précision que nous aurions dû donner à propos de *al bourgogne* : BTD, 30, 1956, p. 229).

Chase, Chastre(s), cf. *Castert*.

« en **Châtre** », à Liège, cf. *Castert* (note).

Chaumont, cf. *Colmont*.

Chayl(h)es, cf. *Celles* (p. 51, n. 2).

Chaystris, cf. *Castert*.

Chebou, lieu-dit commun à Villers-l'Évêque [L 20] et à Odeur [W 30], aux confins de Herstappe [W 17], à la fron-

(1) « Chardeneaul » est à distinguer de « Chardeveaul » (Chair-de-Veau), sobriquet.

(2) *Cardin* a été adapté par le flamand en *Cardyn*.

tière linguistique ; w. *sol tchèbou* ; [1305 (cop.) « en Scoboe » (?) *N.-D. Tongres*, I, p. 286 ; 1326 (or.) « in Stoteoi (?) sor Rensonvas » *S^t-Jean*, Stock, reg. 46, fol. 50 v^o (1)] ; 1407 « in loco dicto Cheirbo » *S^t-Jean*, Stuts, reg. 29, fol. 60 ; 1427 « sur Chierbou » ; 1508 « sur Chebu » ; 1552 « sur Thietbo » ; 1699 « sur le Thiex bou » ; 1710 « sur Thyerbou » *Topon. Hesb.*, I, p. 150, 203, 204.

A Horion-Hozémont [L 72] : 1342 « sour le cheirbuche » *Val-B.*, reg. 26, fol. 32 v^o [mention suivant : « sour le paseaul de Novilhe »] ; 1493 « a Chiebou sur le paseal de Novilhe » *AÉLg.*, *Cathédrale*, reg. 2333, fol. 18 ; 1546 « sur le thier buche » *Val-B.*, Stuts, reg. 7 ; « Cherbor » *Cad.* [mention suivant : « buisson al macrale »].

A Bellingen [O 278], village flamand, sur la frontière linguistique : 1554 « dachw. meersch ende erfs gheheten tchebo » ; 1554 « da. geh. chebu » ; 1672 « in den seboucht » ; 1672 « te sebouyt » J. LINDEMANS, *Brabantse Plaatsnamen*, XI : Bellingen, 1951, p. 18 [qui adopte notre explication].

Pour le déterminé *bou* « bois », cf. *BTD*, 30, 1956, p. 223 ; pour le déterminant, nous proposons, dans *Top. Hesb.*, I, p. 150, l'adjectif w. *tchè* « tiexhe ; flamand » DL ; se basant sur la forme de 1305, CARNOY, p. 132, propose le top. *scheid* « bois ». — On ne peut tabler sur les formes de 1305 et 1326, d'autant moins que *sc-* > w. *h-*. Les premières formes sûres (« Cheir- », « Chier- ») écartent w. *tchè* « flamand » et w. *tiér* « tertre » ; le thème pourrait être *car-*, comme dans : 1270 « Carboufontaine », à Courcelles [Ch 35] et à Trazegnies [Ch 27] : *BTD*, 13, 1939, p. 233 ; L. DELTENRE, *Topon. Trazegnies*, p. 48-49. — Le « Chebu » de Bellingen devrait être documenté plus anciennement pour pouvoir être rattaché ici.

(1) La forme de 1305 est d'un scribe tongrois déformant profondément les toponymes de Villers, cf. *Top. Hesb.*, p. 115, n. 1 ; la forme de 1326 est de lecture douteuse, et nous n'avons plus pu la contrôler sur ce registre qui a été détruit.

Cheneffe, cf. *Canne*.

Chenemont, cf. *Crimont*.

Chêne Ralet, ancien lieu-dit d'Ans [L 64], à la limite de la franchise de Liège (Sainte-Marguerite) ; 1615 « vers le Chaisne Ralet » GOBERT, II, p. 347 [qui note l'absence de déterminant en 1528 : « alle opposite de Chaigne »] ; 1624 « a chaisne Ralet » *Règlements XXXII Métiers de Liège*, X, *Les Porteurs*, éd. M. YANS, p. 78 (cf. p. 103) ; 1664 « communes dites des arsilhes au chesne Ralet » BIAL, 7, 1865, p. 68 ; 1674 « Jean le Masson demeurant au Chaisne Ralet lez Liege » *Greffe de Fexhe-le-Haut-Clocher*, reg. 10, fol. 164 v^o.

Ralet, encore nom de famille, w. *Râlèt* ; dimin. de *Raoul* < *Radulphus*.

Chenia, dépend. de Huccorgne [H 17] ; « Chainas » *Cad.* Dimin. en *-ellu* de *chêne*.

Cherémont, cf. *Crimont*.

Chession ; w. (*èl*) *tchèsson*. — Voir dans J. VANNÉRUS, *Le limes et les fortifications gallo-rom. de Belg.*, p. 181-189, la liste pour notre secteur : 14 mentions pour la province de Liège, au nord de la Meuse, généralement dans des endroits non habités. L'importance archéologique de *Chession* vient encore d'être illustrée par la découverte, faite en 1951-54 par J. Lesire, de vestiges gallo-romains (depuis la 1^{re} moitié du I^{er} siècle) à Wihogne [L 11], aux confins du *Tchèsson* de Xhendremael [L 22] ; cf. *Top. Hesb.*, I, p. 25 et 493 ; ajouter la mention relevée par Jos. Lesire : 1322 « en terr. de Xhendremael, en l. d. le Thestlet de Wyhogne » *S^t-Denis*, reg. 7, fol. LV.

Lat. **castellione* > fr. *châtillon* « petite fortification ».

Cheval-Blanc, dépend. de Freloux [W 57] ; w. *à blon*

dj'vâ ; 1708 « Jean du Blancheval » ; 1734 « en lieu du bland cheval » *Top. Hesb.*, I, p. 302.

D'un cabaret portant cette enseigne, sur la chaussée Tongres-Amay, au carrefour de la route Freloux-Momalle.

Chien, à Lamontzée [H 13], dans « Terre au Mauvais Chien » *Cad., plan Popp.*

Pour J. VANNÉRUS, dans *BTD*, 11, 1937, p. 41, représentant de celt. **cammino-* « chemin », mais cette attestation isolée, sans formes anciennes et pouvant représenter w. *tchin* « chien », reste très douteuse.

Chienpont, cf. *Crimont*.

1354 « **Chinchinges** » *St-Jean*, I, p. 216 ; ancienne forme-romane de Sitsingen, dépend. de Romershoven [Q 76] ; cf. *Zuidlimb. Pl.*, p. 61, n° 23.

Le **Chinpiche**, dépend. de Burdinne [H 12] ; w. *tchinpiche*, avec *i* tendant vers *é* [donc le *é* noté dans l'ALW, I, p. 59, n° 8], comme dans w. *copiche* « fourmi » [notation de l'abbé G. Mahy] ; « Chinpiche, Chim-, Sim-, Chimpeche, Chimpigne » *Cad.* // A un des *Waleffes* [H 2 ou H 4] : 1358 « az chienpisses » *Val-N.-D.*, reg. 27, fol. 21 v°. // A Warnant-Dreye [H 8], contigu à Vieux-Waleffe [H 4] : 1348 « a Chienpisse » *Feudataires*, p. 309.

Reprenant l'explication de J. Bastin et la nôtre [mal documentée alors], J. VANNÉRUS, dans *BTD*, 17, 1943, p. 56, y voit une tautologie : celt. **cammino-* « chemin » + lat. **petricu* « chemin de pierre » > w. *pidje*. Il faut renoncer à cette glose, d'autant plus que Burdinne est loin de l'aire de *pidje* (les exemples allégués par Vannérus, en petit texte, sont d'autre origine). — Il semble bien que *Chinpiche* est à rattacher aux types *Pissebœuf*, *Pissesouris*, *Pissevache* et *Pissechien* (celui-ci, ancien faubourg de Reims : A. LONGNON, *Dictionn. topogr. Marne*, p. 213). Ici le déter-

miné serait un substantif et le déterminant préposé aurait valeur de complément déterminatif, donc « pisse de chien », désignant un ruisselet.

Chinrue. — La liste dressée pour la province de Liège par J. VANNÉRUS, dans *BTD*, 11, 1937, p. 34-42, pourrait déjà être largement complétée. Nous nous bornons à : Huy [H 1], w. è *tchinroûwe* ; jadis deux rues portaient ce nom, cf. *Ann. Cercle hutois*, 24, 1953, p. 180 (avec autres références). // A Antheit [H 26] : w. *tchirou* ; 1590 « Chienrowe » *Reg. paroissiaux*, Baptêmes ; « Chien-rue » *Atlas commun. vicin.* // A Jehay-Bodegnée [H 21] : 1543 « Chinrue » *Grefte d'Amay*, reg. 8, fol. 100. // A Warnant-Dreye [H 8] : 1297 « Reniers de Chien rue » *Val-N.-D.*, reg. 13, fol. 19. // A Thisnes [W 44] : ca 1350 « Waltir de Chienruwe de Thines » *Stock Hesb.*, fol. 180 v^o.

La multiplicité même du nom n'est pas en faveur de l'explication par celt. **cammino-* ; comme pour *Chinstrée* et *Chinvoie*, le déterminant doit généralement être w. *tchin* « chien », comme dans les multiples « Rue des chiens », flam. *Hondstraat*.

Chinstrée. — Cf. la liste citée s. v^o *Chinrue* ; on peut y ajouter : à Liège [L 1] : 1205 (analyse) rue Chinstrée *Val-St-Lamb.*, I, p. 13 ; 1250 (or.) « in Canistrata » *BCRH* 107, 1942, p. 211 ; ca 1260 « dame Uden de Chienstree » *Pauvres*, reg. 11, fol. 60 v^o et préciser, avec GOBERT, II, p. 355-357, que plusieurs ruelles ont porté ce nom. // A Visé [L 16] : w. èl *tchinstrêye*.

Même remarque que pour *Chinrue*.

Chinvoie. — Cf. la liste citée s. v^o *Chinrue* ; on peut y ajouter : à Fumal [W 76] : « Chien voye » *Cad.*

Même remarque que pour *Chinrue*.

1099 (cop. 13^e s.) « ad villam Chisechim » *MGH, SS, XXV*

(1880), p. 92 (cf. GRANDG., *Mém.*, p. 108) ; XIV^e s. « Thisen-ciens [lire : *Ch-*] » JEAN D'OUTREMEUSE, IV, p. 189. —
Forme romane de (Meensel-)Kiesegem [P 96a].

Choio, cf. *Huy*.

Chokier [L 98] ; w. *tchôkîre*, aussi *tchoûkîre* (aux Awirs et à Flémalle : BTD, 26, p. 389 ; 27, p. 90) ; 1086 (or.) « terra nomine Calcharie » *S^t-Pierre*, p. 3 ; 1193 (or.) « Theoderico investito de Hockires » [du concile de Hozémont, donc, sans doute, Chokier] *S^t-Paul*, p. 24 ; 1243-1254 (bulle d'Innocent IV) « Jokires » *Voc.*, p. 94 ; 1261 (cop.) « Chokir » *S^t-Pierre*, p. 15 ; XIII^e s. « in territorio pernoctavere Calcaniensi [lire : *Calcar-*] » Gilles d'Orval, pour un événement de 1056 : MGH, *SS*, 25, p. 85 ; 1330 (cop. XIV^e s.) « Chokiers » *S^t-Lambert*, III, p. 340 ; 1345 « Chokires » *Feudataires*, p. 104 ; 1392 « Chokirez » *Val-B.*, p. 699 ; XIV^e s. « Chokirs » DE HEMBRICOURT.

Calcaria, adj. substantivé, « four à chaux », est déjà attesté en latin ; m. fr. *cauchiere* « id. », depuis 1406, à Amiens : FEW 2, 67a. Pour la prétonique, cf. w. *tchôkî*, à côté de *tchoûkî* « pousser ; côcher » < lat. c a l c a r e DL. Dans le verbe et le topon., les consonnes ont été dissimilées (de façon inverse que dans fr. *côcher*).

L'industrie de la chaux est antique à Chokier, cf. I. DELATTE, *Chokier dans le passé*, dans *Bull. Vieux-Liège*, III, n° 90, nov.-déc. 1950, p. 491-512 et les notes de toponymie de M. FABRY, *ibid.*, IV, n° 94, juill.-oct. 1951, p. 57-66.

Chuscans, Chuxhan, cf. *Souxhon*.

Ciplet [W 73] ; w. *céplèt* ; 1062 (cop.) « allodium quod vocatur Cipeletum » AHEB, XVI, 1879, p. 9 ; ca 1100 (cop.) « in villa Cipileis juxta Brovies » *Hist. Walciodorensis monasterii*, dans MGH, *SS*, XIV, p. 532 ; 1226 « Cipilhi » AHEB, XVII, 1881, p. 51 ; 1232 « Cipelhey » MIRAEUS-FOPPENS,

IV, cité par VINCENT, p. 63 ; 1243 (or.) « Cipeilhei » *St-Paul*, p. 50 ; ... 1314 « Chippelei, Chipelle, Chipelhe » *Fiefs*, p. 107, 153, 158 ; ... 1380 « Pirar de Capeley [lire : *Ci-*] » *Val-B.*, p. 638.

Pour VINCENT, p. 63 : dérivé en *-acus* de *Cipellius* ; pour CARNOY, p. 139 : dérivé de *cippillus* « bois de jeunes plants » ; pour le même, dans *RbPhH*, 31, 1953, p. 207 : dér. de *cippus* « borne sur une route? ». — Homonyme de *Ciply* [Mo 45], w. *cipli*, 974 « in Cipliaco » VINCENT, p. 63, et, en France, de *Chipilly* (départ^t Somme), 657-661 « Cipliaco » VINCENT, *Top. France*, p. 75. — La variante de 1062, avec le suffixe collectif *-etum*, favoriserait l'hypothèse d'un dérivé de lat. **cippillus* « petit tronc, petite souche » > dial. *sepille* FEW 2, 693a (cf. les toponymes *Stokeû*), mais quelle en est la valeur réelle?

Cittrud, cf. *Zétrud*.

Clermont, cf. *Crétimont*.

Climont, cf. *Crimont*.

Clokon, dépend. de Warnant-Dreye [H 8], d'après GUYOT, est, en fait, le nom d'un chemin : « tige de Clokon ou grand chemin de Huy à Liège » *Cad.*, venant de Fumal [W 76] : « tige de Klockon » *Cad.* (où il forme limite avec Warnant), se dirigeant vers Chapon-Seraing [H 9] : « tige des Clokons allant de Wanzoul à Seraing-le-Château » *Cad.*, où il forme limite avec Fize-Fontaine [H 20] : « tige de Clokon » *Cad.*, ou « chemin de Liège ».

Pour CARNOY, p. 141 : « petite cloche », dérivé non attesté de w. *cloke* « cloche » et dont la valeur toponymique serait à préciser. — Notons seulement qu'il est curieux que la forme orale de ce toponyme (si diversément attesté au cadastre) n'ait pas été retrouvée, non plus que des formes anciennes.

Cochaine, à Hermée [L 26] ; w. *al catchôgne*, ou *cotchâgne* : BTD 17, 1943, p. 99, n. 1 ; ca 1260 « al Cochaine » *Pauvres*, reg. 11, fol. 42 ; 1294 « a cochaine » *Pauvres*, reg. 13, fol. 96 ; 1429 (cop. 1510) « a kochai(n)ne » AÉLg., *Robermont*, reg. 17, fol. 28 v^o ; 1505 « saulz de Kochaysne » BTD 17, p. 99 ; 1632 « en lieu dit coque chaisne » BTD 17, p. 88.

Pour CARNOY, p. 122 : dérivé de w. *catche* « fruit tapé » (explication fantaisiste). — A. fr. *coquesne*, fr. (Larousse illustré) *cochêne* « sorbus aucuparia » FEW 2, 461 (composé de *coq* + *chêne*) ; dans le *Dictionn. malméd.* de Villers (1793), cité par J. BASTIN, *Les plantes de la Wallonie malm.*, p. 44 : « *hêvurgnon*, pois de cochenne » [le terme, non repris à la table, nous est aimablement signalé par M. G. André].

Cocke, Cok, cf. *Sok* (lieu-dit de Liège).

Cocraimont, dépend. de Verlainne [H 10] ; « en coquraimont » *Cad.*

Toponyme très fréquent ; nous avons relevé, en Belgique romane, 25 *cokrémont* (*cokria-*) et 15 *cokémont* (*cokia-*) ; voici une mention ancienne : 1272 « super molendinum de Cokerealmont » à Sart-Dame-Avelines [N 112] et, pour la France : ca 1040 « in monte qui dicitur Cocerel » > *Coque-reaumont* (ancien lieu-dit de Rouen), dans *Annales de Normandie* 6, 1956, p. 239.

Dans DBR 2, 1938, p. 101-102, nous avons émis l'hypothèse que *cok-* pourrait parfois provenir d'une assimilation de *hok-* et rapproché les oronymes germ. de thème *hok-*, *hukil-* ; à propos de cette hypothèse, L. Michel, *ibid.* 3, 1939, p. 129-130, songeait aussi à un rapprochement avec la « base » oronymique *kūkk-*. Si ces explications sont peut-être à retenir dans des cas exceptionnels, il ne paraît pas douteux que généralement le déterminant est le w. *cokerê*, *cok'rê* (litt^t : « petit coq ») « coq (de clocher) » DL [et le dérivé simple *coké* « cochet »]. La fréquence du type doit

faire considérer comme exceptionnelle l'explication par un sobriquet (proposée pour La Gleize et Sprimont). Resterait à déterminer le lien logique entre *coq* et *mont* ; CARNOY, *Dict. étymol.* (1^{re} éd.), p. 128 [proposition non reprise dans la 2^e éd., p. 146, mais bien dans les *Origines des noms de fam. en Belg.*, p. 156] avait songé à des « élévations sur lesquelles on aurait mis des girouettes ? » ; pareilles girouettes figurent sur d'anciennes gravures et la proposition mériterait d'être étudiée dans les *realia* fournis par les arts graphiques ; toutefois *cochet* n'est attesté en ce sens que depuis le XIII^e siècle (FEW 2, 860a) et certains des toponymes sont plus anciens.

CARNOY, p. 146, rapproche *coquerel*, nom de moulins « situés sur des buttes » et suppose que le mot s'est dit des « crêtes ou hauteurs » ; mais quelle est l'origine de ce *coquerel*, attesté en toponymie depuis le XI^e siècle ? VINCENT, *Top. Fr.*, p. 318 pose : « *cocherel* 'marchand de coqs', revendeur ; allusion au bruit », proposition peu vraisemblable, car ce sens de « coquetier » n'est attesté que depuis le XIV^e siècle (FEW 2, 858b).

Il semble bien que *coq* s'est rencontré avec un terme signifiant « hauteur » ; si, pour la région de l'Est, se présente l'all. dial. *kocke* « tas » (proposé par le DL comme étymon de w. *cotchêt*) (1), la source probable est **kūkka* « sommet », bien représenté dans les dialectes (FEW 2, 1490-92) et la toponymie (2). Cf. *Coqfontaine*.

(1) Le prétendu a. liég. *cocke* « charbon de bois » est inexistant ; le texte de Jean de Brusthem (XVI^e s.), cité BTD, 12, 1938, p. 376, d'après Chapeville : « Omnem laborem expendo in istis carbonibus ligneis, gallice de *cockis* », repose sur une fausse interprétation de Gilles d'Orval (XIII^e s.), où on lit : « quia expendebat nimum de carbonibus qui fiebant de *cockis* arboribus » MGM, SS, XXV, p. 115 (où l'éditeur note : « *ita pro coctis c* ») ; la lecture « *coctis* » s'impose.

(2) Comme aussi, sans doute, dans *S^t-Georges-de-Montcoq* (dépt^t Manche), 1332 « Mons Galli » VINCENT, *Top. Fr.*, p. 197, difficilement séparable des *Montcuq* : *ibid.*

Cognissaye, cf. *Coninxheim*.

Cointe, dépend. de Liège [L 1], commune avec Ougrée [L 88] ; w. *so cwite* (néol. *cwinte*) ; 1354 « en Quinte », 1401 « voye qui tent e Quient », 1425 « Quiente » GOBERT, II, p. 409. — Voir la note tardive.

Cf. à Fouron-St-Martin (localité flamande : Q 247) : XIII^e s. (or.) « sor unc manoir atos ses appendisses ke on appelle en quintes » AÉLg., *St-Jacques*, Chartrier ; à Humain [Ma 35] : 1729 « sour la Quinte » *Bull. Inst. arch. Luxembourg* 1946, p. 61 ; à Bure [D 104] : « Cointe » *Cad.* et, peut-être, à Heure [D 46] : « devant cointre » *Cad.*

Pour J. HAUST, dans BDW 14, 1925, p. 16 et DL, p. 192, suivi par CARNOY, p. 142 (1) : a. fr. *quinte* « banlieue » < lat. *quinta*. — A cette proposition le FEW 2, 1484a, note 3, objecte que l'a. fr. *quinte* « juridiction comprenant 5 villages de banlieue (ou d'un rayon de 5 lieues?) » n'est attesté au moyen âge que dans le Maine et l'Anjou (1321-1771) (2). L'objection est sérieuse ; nous proposerions, vu surtout notre attestation du XIII^e siècle et son contexte, de considérer *Cointe* comme une reformation sur fr. *quintaine* « poteau fiché en terre ou jacquemart, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards » ; pareille reformation est attestée dans le sud de la France avec des sens toponymiques : FEW 2, 1482a. Il s'agirait des endroits où était fiché le poteau de la quintaine ; ce terme est bien attesté dans notre toponymie : à Baisy-Thy [Ni 105] : « closière à la Quintaine » TARLIER, *C^{on} Genappe*, p. 33 ; à Graide [D 125] : « la quintaine » *Cad.* ; à Mon-

(1) Dans les *Addenda*, p. 784 : « Comp. les Quincy de France venant de **Quintiacum* et voy. l'art. *Quartes* ».

(2) Edg. RENARD, dans BTD 18, 1944, p. 411, songe à un endroit soumis à une « (dîme du) cinquième » (ce qui serait à établir pour des cas particuliers).

tignies-le-Tilleul [Ch 64] : (1706) « prairie dite quintine » J. SOTTIAUX, *Hist. M.-le-T.*, p. 126.

Colmont, dépendance d'Overrepen, localité flamande [Q 157a] (1) ; fl. dial. 'kulmēt (2), parfois 'kulēmunt ; 1084 « Calmunt » *Voc.*, p. 95 ; 1096 (cop. XIII^e s.) « Calmont » *S^t-Lambert*, I, p. 48 ; 1111 « Calmont » DE HEMR., II, p. 125 ; 1125 « de Calvo-Monte » ERNST VI, p. 124-125 (cité par GRANDG., *Mém.*, p. 87) ; 1143 « Calmonth » ERNST VI, p. 137 (cité par *id.*, p. 86) ; 1205 (or.) « Kamont » *Val-S^t-Lamb.* I, p. 11 ; 1219 « Colmont » MIRÆUS II, p. 847 (cité par *id.*, p. 87) ; milieu XIII^e s. « Chalmont » *Reineri Annales* (cité par *id.*, p. 86) ; 1250 (or.) « apud Hekes, juxta Chamunt » BCRH 107, 1942, p. 223 ; formes postérieures dans VINCENT, p. 120, J. VANNÉRUS (cf. *infra*) et *Bull. Soc. sc. et litt. Limbourg*, 47, 1933, p. 144.

La forme w. est reprise au flam. ; elle a succédé à une forme *Cha(u)mont*, disparue ; voir dans VINCENT, *Top. Fr.*, p. 193, les multiples *Chaumont* (attestés depuis 803). — J. VANNÉRUS, *Les Chaumont germaniques*, dans RbPhH 1, 1922, p. 283-292, croit « avoir réuni suffisamment de preuves de l'origine romaine des Chaumont répandus en territoire germanique » (p. 292) ; cette conclusion peut sembler prématurée. Tout d'abord la multiplicité même de ces toponymes germaniques suscite des doutes sur une survivance d'un toponyme romain. A la frontière linguistique, non loin de laquelle est notre *Colmont*, un emprunt au

(1) Aussi dans les localités voisines : à Neerrepen, fl. dial. [up tē 'kulmēt], 1714 « op den colmot, op den colmer, op den colmont » *Bull. Soc. sc. et litt. Limbourg*, 47, 1933, p. 139 ; à Gors-op-Leeuw : « Colmont » *Cad.* et à Vliermaal : « den grooten Colmont ; den kleinen Colmont » *Cad.*, ainsi que la forme de 1250 *supra*.

(2) La dénasalisation, attestée ailleurs en pays germanique (cf. VANNÉRUS, *op. cit.*), peut avoir ici été favorisée par l'attraction de fl. *mot* « motte » (les ruines du château de Colmont sont situées sur une motte féodale).

roman est possible, mais cet emprunt devrait être très ancien, car c'est vers le VII^e siècle ou au début du VIII^e que se produit la palatalisation de *c* (+ *a*) : BOURCIEZ, *Précis phon. fr.*, p. 172.

Mais *Colmont* peut être expliqué sans recourir ni à l'origine romaine, ni à l'emprunt ; le germ. *a* emprunté anciennement, en toponymie, le lat. *montem* (pour le pays flamand, cf. MANSION, p. 112) (1) ; d'autre part, il a emprunté le lat. *calvus* : all. *kahl*, néerl. *kaal*. Rien ne paraît empêcher que *Colmont* et ses congénères soient des formations germaniques (avec deux termes empruntés au lat.) qui seraient médiévales et parallèles aux *Chaumont* romans (2).

Colombier, quartier (ancien domaine de l'abbaye de St-Laurent) de Glons [L 7] ; w. à *colèbi* ; ? (au dos ch. de 1126) « Columbires » ch. *St-Jacques* ; cf. J. STIENNON, *Étude chartrier... St-Jacques*, p. 315-316, 443 ; 1202 « Columbier » *Reineri Annales*, dans MGH, *SS*, XVI, p. 656. // A Waret-la-Chaussée [Na 26] : w. *au colèbi*. // A Waulsort [D 67] : « Colèbi ». // A Nivelles [Ni 1] : w. *au coul'bi* ; 1395 « deriere le colbier » R. HANON DE LOUVET, *Contrib. Hist. Nivelles*, p. 92. // A Gosselies [Ch 36] : XVII^e s. « Coulby » U. BERLIÈRE, *Rech. hist. Gosselies*, II, p. 311. // A Fontenelle [Ph 20] : « au coulby » *Cad.* // A Soignies [S 1] : w. *al courbrée* ; 1485 « la Coulbrie » *BTD*, 9, 1935, p. 78. // A Joncret [Ch 86] : w. *al coulbrie* ; 1677 « au colombier » ; 1753 « la colomberie » J. ROLAND, *Top. Acoz et Joncret*, p. 228.

(1) Les doutes de Mansion sur la présence du représentant de lat. *montem* dans *Waasmont* et *Kwaremont* ne paraissent pas justifiés.

(2) Pour le passage flam. *kal* > *kol*, cf. le toponyme de Pirange : Kalenberg, fl. dial. [kulebæreX], 1724 « op den Collenberg » *Bull. Soc. sc. et litt. Limb.*, 47, 1933, p. 154 [A. St.].

Il n'est pas facile de distinguer ici entre lat. *columbarium* et le dérivé fém. : FEW 2, 930a ; ce dernier dans w. liég. *colèbire* DL. — A Soignies et Joncret : *colombierie*. — A Maurage [S 39] : « champs des Coulbrettes » ou « des Coulbrelles » MONOYER, *Cant. du Rœulx*, p. 52, paraît un diminutif.

Comafia, Comehe, cf. *Kemexhe*.

†**Combeur** dépend. de Vivegnis [L 41], dans GUYOT (éd. 1951), p. 476, est une cacographie pour *Tombeur*, w. à *tombeû* ; d'où, dans GUYOT, le dédoublement : « Combeur. Tombeux » ; cf. *Tombeu*.

Comme, cf. *Kemexhe* (et *Coum*).

Commenalhes, cf. *Couvenaille*.

Coninxheim, offic^t : *Koninksem*, village flamand [Q 167] ; fl. dial. *kønsēm* ; w. (à Oreye) *cônissèy* ; aux formes relevées par E. ULRIX et J. PAQUAY, *Zuidlimburgsche Plaatsnamen*, 1932, p. 41, ajouter : 1267 (or.) « Connesheym » *BIAL* 35, 1905, p. 72 ; 1294 « Conissem » *Pauvres*, reg. 12, fol. 53 v^o ; 1303 « entre le wege et conisein » *Pauvres*, reg. 14, fol. 86 ; 1314 « juxta Connisse » *Fiefs*, p. 137 ; 1319 « Coninxhem » *Fiefs*, p. 117 ; 1348 « Conissem » *St^e-Croix* I, p. 176 ; 1350 « Conissey » *Val-B.*, p. 767 ; 1400 « Cognissey... Conissem » AÉLg., *Cathédrale*, G^{de} Compterie, reg. 989, fol. 2 et 2 v^o ; XV^e s. « Cognissaye » AÉLg., *St-Christophe*, reg. 2, fol. 259 ; 1507 « Cognissem » AÉLg., *Grefte de Xhendremael*, reg. 2, fol. 84 v^o ; 1556 « Counessenne » AÉLg., *Grefte de Kemexhe*, reg. 3, fol. 12A v^o ; 1576 « Conechet » *A. É. Hasselt*, *Grefte d'Otrange*, reg. 33, fol. 24 v^o ; 1603 « Conchiem » *Leodium* 9, 1910, p. 80.

Le w. moderne *cônissèy* est une adaptation du flamand ; la forme w. attendue (cf. *Nederheim* [Nerem], w. *nèdrin*)

serait **con'sin* [consē] ; une forme adaptée **cōgnissèy* a dû exister aux XV^e-XVI^e siècles.

1189 (or.) « de Conteyo » *S^t-Jean I*, p. 24 ; 1234 (or.) « in Conteio » J. PAQUAY, *Documents pontificaux*, 1936, p. 38 ; 1236 « Conteio » LACOMBLET II, n^o 213 (cité par *Voc.*, p. 100) ; 1246 (cop.) « de Cumetheie » J. PAQUAY, *op. cit.*, p. 41 ; 1258 (cop.) « in Conteyio », *id.*, p. 45.

Formes romanes de Kuntich [P 144], aujourd'hui w. (Jodoigne) *kùmtîk*, *kêmtêk*, w. (L'Écluse ; Zétrud-Lumay) *kùmtîk*, *kêmtîk* (formes reprises au flam.).

Copellerie, cf. *Scopellerie*.

Coq-Fontaine, dépend. d'Ans [L 64] ; w. *è co fontinne* ; w. « à (ou : d'vès) Cou-Fontaine », dans A. TILKIN, *Li famille Tassin*, p. 105, 249, 266 ; 1320 « voie de Cosfontaine » *Val-S^t-Lamb.*, reg. 40, fol. 43 ; 1342 « deseur les kos fontaines » *Val-B.*, reg. 26, fol. 11 ; 1371 « en Sters, joidant... vers Cofontaine » *Val-S^t-L.*, liasse 97 ; 1414 « à Cokfontaine » *S^t-Pierre*, p. 153 ; 1447 « entre Kofontaine et Stere » *Val-S^t-L.*, reg. 40, fol. 88 ; 1470 « l'ospital de Cofontaine » *BIAL* 42, 1912, p. 70 ; 1502 « englise et hoispital saint Urbain de kockefontaine » *Greffe d'Ans*, reg. 4 (1499-1505), fol. 64 ; 1535 « la grande fontaine dite Cockfontaine » *Échevins de Liège*, reg. 1535-36, fol. 120 (1). Cf. L. DE JAER, *Le château de Coqfontaine à Ans*, dans *Chron. archéol. pays Liège*, 41, 1950, p. 49-52 et la légende des coqs tués et enfouis par la femme du seigneur d'Ans pour l'empêcher de participer au meurtre de saint Lambert (à l'endroit de l'enfouissement jaillirent des sources) JEAN D'OUTREMEUSE, II, p. 367 (cf. aussi *BIAL*, 67, 1949-50, p. 334). // D'où :

(1) Sur la localisation de l'hôpital, cf. *BTD* 29, 1955, p. 114 et *DBR* 12, 1955, p. 253. Les textes de 1320, 1371, 1447 et 1535 sont cités d'après GOBERT, *Eaux et fontaines... de Liège*, p. 90.

« ri de Coq fontaine », autre nom de la Légia : GOBERT, I, p. 54, 58.

« Ri de Coq-Fontaine », affluent de la Petite-Gète, à Orp-le-Petit, dépend. d'Orp-le-Grand [Ni 52] : E. PITON, *Hist. Landen*, 1951, p. 45 (TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, ne citent pas cet hapax) ; si une légende y était attachée, on se rappellerait qu'Orp figure dans les légendes carolingiennes (son église est dite avoir été fondée par Alpaïde).

Coq-fontaine semble former un type toponymique (celui-ci devrait faire l'objet d'une étude spéciale) ; il a son correspondant en pays germanique : à Arlon, « Huneburn » KURTH, *Front. ling.*, I, p. 394 ; à Fauvillers [B 33] : « Hahnebour », grosse source sortant d'un aqueduc romain : V. BALTER et Ch. DUBOIS, *Lieux dits du canton de Fauvillers*, p. 17 [qui essaient d'expliquer autrement *Hahne*]. Dès l'antiquité classique, des animaux sont associés aux fontaines (1).

A Jupille [L 66], à la source abondante située sur l'éminence dite *so Djîle-Coq* est attachée une légende carolingienne identique à celle d'Ans : Ad. BORNET, n. 5 à Jean d'Outremeuse, I, p. 379 [J. d'O. ne localise la légende qu'à Ans] et L. BONFOND et M. THONNART, *Hist. Jupille*, 1938, p. 51. Les auteurs de la *Topon. de Jupille*, dans BSLW 49, 1907, p. 257, expliquent le lieu dit par le nom de l'échevin « Gilbar de Cock », défunt en 1356, mais *Gilbar* n'est pas *Gilles* et « en gilcoke » est cité dès 1342 : *Val-B.*, reg. 26, fol. 114. De plus Jean d'Outremeuse (XIV^e s.) fournit les curieux détails suivants : « Lotringe... fist I thour à Jupilhe, qu'ilh appellat *Gierlecoque*, où les mairs et les esqueviens rendoient leur finaibles jugements, auqueile n'avoit point

(1) Cf. peut-être *Coq*, ruisselet à Havay [Mo 80] : L. HOCHSTEYN, *Monogr. des cours d'eau*, p. 291.

de rapeal » I, p. 379 et : « Et venoient tous les platieur [plaideurs] à Jupilhe ou à Messe [Metz] sour *Gerleconq* [lire : *-ouq*] ; si avoit I à Jupilhe et I à Messe, qui de longtems estoient nommeis en langaige de pais qui adont estoit, c'est-à-dire en la lengue de maintenant : maison de franque justiche », II, p. 35. Cette explication paraît purement fantaisiste. Comme l'endroit est sur une éminence, on pourrait supposer que le déterminé est **cok-* « hauteur » (cf. *Cocraimont*) et remarquer qu'à Ans aussi *Coq-fontaine* est sur la hauteur.

Coquaimont, cf. *Cocraimont*.

Coquineux, cf. *cakineus*.

Corbais [Ni 78] ; w. *corbây*. // Korbeek-Dijle [P 82] ; 1099 (cop. XIII^e s.) « Corbeth » *Gilles d'Orval*, dans MGH, SS, XXV (1880), p. 92 ; XII^e s. « Corbecçe... Corbeche » *Gesta abbat. Trudon.*, dans MGH, SS, X, p. 256, 315 ; XIV^e s. « Torbeche [lire : *Cor-*] » JEAN D'OUTREMEUSE, IV, p. 189.

D'après *Voc.*, p. 100, la forme « Corbeth » de 1099 est « certainement » à corriger en **Corbech* ; on hésitera à le faire en comparant 1034 « in Bietha » > *Buay* (cité BTD 30, 1956, p. 243). Le *-th-* peut représenter un stade *-t-* dans l'évolution de germ. *baki*, cf. *Geetbets* [P 107] et *Walsbets* [P 210a], localités flamandes. Comme le note A. Stevens, « dans les dialectes flamands des environs de Louvain et de Tirlemont existe une tendance nette à la palatalisation de *k* et *g* devant une voyelle palatale, au point qu'il est parfois difficile de discerner entre *k̄* et *t*. Resterait à déterminer si, dans ces représentants de *baki*, la palatalisation est due à un inguénisme ou à une influence romane ».

L'interprétation de la graphie *-ch-* dans « beche » est également délicate (cf. BTD 29, 1955, p. 40-41) ; *ch* peut représenter le m. néerl. *-k-* aussi bien qu'une palatalisation

de la gutturale. — On notera à Glimes [Ni 66] : w. à *mèt'lë-bètch*, 1446 « Mittelbecque » TARLIER, *Cant. Jodoigne*, p. 76 ; s'agirait-il ici d'une reprise par le wallon d'une forme flamande palatalisée de *baki*, ou bien d'une palatalisation wallonne de *beke* repris au flamand ? — Cf. *Corbechei*.

1126 (or.) « Warnerus de Corbechei » *ch. St-Jacques*, dans BSAH, 8, 1894, p. 352.

Le *Voc.*, p. 100, glose : « Un des Corbais, ou des Corbeek, mais lequel ? » ; cf. notre *note tardive*.

Cordinehay, cf. **Chardinehaie*.

Corfalize, cf. *Corphalie*.

Corhee, cf. *Gorêye*.

1600 « en **cornichamps** », à Liège, dans la « hauteur » d'Avroy : R. VAN DER MADE, *Invent. chartrier Guillemins*, 1955, p. 231. // A Horion-Hozémont [L 72] : w. à *cwèrnitchamp*. // A Houtain-St-Siméon [L 9] : XV^e s. « cournichamps » *St-Christophe*, reg. 2, fol. 125 ; « aux Cornichons ; Cornuchamps » *Cad*.

A Cornimont [D 139] : w. *corni-fontainne*.

Cornimont [D 139] : w. *côrnîmont*, *cwarnîmont* ; XIII^e s. « Cornutus mons » ; 1373-74 (or.) « Corniemont » *Cartul. St-Hubert*, p. 593. // A La Gleize [Ve 39] : w. *cwèrnîmont* ; XIII^e-XIV^e s. « Cornimont » ; 1645-49 « sur quernimont » L. REMACLE, *La Gleize*, p. 303 [qui glose, p. 202, par **Cornelii mons*]. // A Louveigné [L 114] : w. à *cwèrnèmont* ; 1558 « Cornemon » ; 1584 « Querneillemont » ; 1626 « quoirnemont » Edg. RENARD, *Topon. Louveigné*, p. 74 [qui glose : « mont de Cornet ou de Corneille »]. // Cornimont (dépt Vosges) : 1345 « Cournimont », 1346 « Cornemont », 1433 « Cornimont » BTD 22, 1948, p. 286 ; all. *Hornberg*, traduction récente d'après GAMILLSCHEG, *German. Siedlung*, p. 147.

1318 « Jean Cornival », homme allodial : *Fiefs*, p. 41.

Nous avons réuni ici, à titre comparatif et parce qu'ils paraissent former un type, des toponymes dont certains pourraient être expliqués diversément : à Louveigné, par exemple, l'explication par *Cornet* est normale [à condition que 1558 « corne- » et 1626 « quoirne- » notent *cwèrnè-*]. Naturellement, le déterminant a été considéré comme un dérivé : sans doute *cornil*, pour VINCENT, dans BTD 22, 1948, p. 286, l'anthropon. (?) *Cornier*, pour M. BOLOGNE, dans *Association tourist. Wall.*, 18, janv.-févr. 1958, p. 15. L. REMACLE, *loc. cit.*, n'explique pas comment *-i-* peut convenir pour *Corneille* [mais, à La Gleize, cet *i* n'est-il pas analogique des quatre toponymes en *-imont* cités *ibidem*? Dans deux de ceux-ci on attendrait d'ailleurs *ï*].

Vu la fréquence du type, l'explication par un nom de personne doit être exceptionnel ; nous verrions dans le déterminant le simple *corne* dont l'*e* « muet » s'est conservé en w. sous la forme normale *i* dans des composés (de formation sans doute médiévale relativement récente), de la même façon que dans *Chèvremont* (w. *tchivrimont*) et *Bornival* : cf. BTD 30, 1956, p. 229.

ca 1280 « en Corroit... versus Chuhan » *Petit Stock*, fol. 21 ; ca 1350 « a Corois » *Stock Hesb.*, fol. 138 ; w. (*havêye* à) *côreû*, à Mons-lez-Liège [L 73], à la limite de Horion-Hozémont [L 72] ; sans doute aussi : 1307 « on jornal... vers Coroiet » [payant le cens à Mons] *Val-B.*, p. 319.

Collectif en *-êtum* de w. *côre* « coudrier » DL ; cf. *Goreux*.

Coronmeuse, à la limite de Liège [L 1] et de Herstal [L 51], devant une courbe de la Meuse, proche de l'extrémité sud-est de Vottem [L 50] ; w. *coronmouëse* ou *cronmouëse* ; w. (Jupille) *crâmoûse* : HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 5 (à Vottem : *drî cr.* « derrière Cr. ») ; XII^e s. « in Curvo

Mosa » Cathédrale, *Obituaire*, cité par GOBERT II, p. 451 ; ca 1260 « a Crombemuse » *Pauvres*, reg. 11, fol. 102 ; ca 1280 « Cronmose... apud Curvum Mosam » *Petit Stock*, fol. 19 v^o, 74 ; 1312 « Cronmouse » *Fiefs*, p. 129. — Flaman-disation : 1512 « Gielis de Crommaes de Herstal » *Mél. F. Rousseau*, 1957, p. 270.

A Couthuin [H 37] : îlot de « Cronmouse » (dans un coude de la Meuse) AÉLg., *Cour de Wanze*, reg. 66, fol. 18 (cité dans *Fiefs*, p. 62, n. 1).

A Verviers [Ve 1] : « Coronmeuse » *Cad.* ; « Rue Coronmeuse ».

A Charneux [Ve 6], l. d. au nord du village : w. à *crâ-moûse* ; 1770 « une prairie sit. au bout du village au lieu nom. coronmeuse » *Matricules de 1770* [première mention]. — Différent de : *lu vôte du crâ-moûse*, chemin en lieu dit *hirvatche* conduisant à *crâ-moûse*, lieu dit de Julémont (commun. de M. Alb. Baguette).

A Julémont [Ve 5] : w. à *c(o)râ-moûse* (1).

A Fize-le-Marsal [W 29] : w. à *coronmoûse* ; maison écartée, sur la route d'Odeur, dans un fond [pas de mention ancienne].

Composé de l'adject. w. *cron* « courbe » et de *Moûse* « Meuse » ; l'altération de *cron* en *coron* « bout, extrémité » [qui étonne GRANDG., *Voc.*, p. 104] doit être due à la situation éloignée, aux confins de Liège.

A Verviers, Charneux, Julémont, Fize, le toponyme provient d'un transfert, soit, par image, pour désigner un endroit éloigné du centre, soit que *moûse* désigne simplement un ruisseau (sens pris aussi par le flam. limbourgeois *maes*), soit enfin pour désigner un propriétaire (la famille

(1) Le -â- de cette forme, ainsi que de celle de Charneux représente -ô- (dans celle de Jupille, -â- représente -ô-), dénasalisations de ô.

de Coronmeuse), cf. à Oreye [W 13] : 1566 « 24 verges que furent de Cronmouse » *Grefte d'Oreye*, reg. 2, fol. 109.

Corphalie, dépend. d'Antheit [H 26] ; w. *côrfalîye* ; 1311 « Corfalize » BTD 31, 1957, p. 42, n. 2 ; 1503 « Coirfalise » R. DUBOIS, *Les Rues de Huy*, p. 654 ; 1510 « Coirfallie » *Bull. cit.*, p. 43, n.

A Huy [H 1], sur la rive droite : 1572 « Corphalieze » DUBOIS, *op. cit.*, p. 711 [mention unique].

A Louveigné [L 114] : w. *cwèrfalîhe* (ou *-îze*) ; 1560 « corpsfallize... corpefallize... corpefalize » ; 1622 « quoirfalize » Édg. RENARD, *Topon. Louveigné*, 1957, p. 73 [les graphies de 1560 sont analogiques de fr. *corps* = w. *cwêr*].

A Houyet [D 80] : « Corfalis(e) » *Cad.*

Le déterminé est w. *falîze*, *-îhe*, *-îye* (-y- comble l'hiatus après chute du *h* intervocalique) < germ. *falîsa* « rocher ». Le déterminant est pour DUBOIS, p. 218, n. 1, le w. *coron* « bout, extrémité » ; pour CARNOY, p. 148 et RENARD, *loc. cit.*, le w. *cwêr* « coin » < lat. *cornu*. — Dans *Ann. Cercle hutois Sc. et Beaux-Arts*, 24, 1952, p. 131, nous basant sur la forme w. *Côr-*, nous proposons w. *côre* < lat. *corylus* « coudrier » ; les formes réunies ici et la fréquence du type assurent que le déterminant est lat. *cornu*. Comment expliquer l'absence de diphtongaison à Antheit ? Plusieurs hypothèses se présentent : 1) *Côr-* est une reformation tardive d'après une graphie « Cor- » [mais les graphies « Coir- » en 1503 et 1510 suggéreraient une diphtongue] ; 2) *o* proto-nique n'a pas été diphtongué, pas plus que dans w. *coron* « bout, extrémité », cf. la note d'Él. Legros, dans *Mél. Haust*, p. 262 [mais *coron* est anormal aussi dans le consonantisme, car on attendrait **cornon*, cf. FEW 2, 1204b, n. 29, et *ø* bref de *cõron* s'oppose à *ó* long de *Côr-*]. — CARNOY, p. 148, traduit : « roc en pointe » ; le sens est plus normalement : « roc du coin, du tournant ».

Corswarem [W 6] ; w. *cwarème* ; flam. *Korsworm* ; dial. flam. **ku:swa_Δrm** ; 1034-35 (cop. XI^e s.) « apud Coruuorommo » *Stavelot-Malm.*, I, p. 210 ; 1036 (cop. XIII^e s.) « id est Coruuoroimo » *ibid.*, p. 211 ; 1040 (or.) « Coruuoronnon » *ibid.*, p. 214 ; 1065 (or.) « Coruuoroimon » *ibid.*, p. 235 ; ca 1089 (or.) « Coruuorommo » *ibid.*, p. 251-252 ; peut-être 1122 « ad villam suam Wormiam... Woremiam fecit minari » *MGH, SS, X*, p. 326-327 (Corswarem, non Waremmé, était un fief des comtes de Duras) ; 1135 « Cosworomo » *PIOT, Pagi*, p. 18 ; 1139 (cop. XIII^e s.) « Corswerme » *Cartul. St-Trond*, I, p. 50 ; 1177 « Corswerom » *MIRÆUS-FOPPENS, II*, 1183 ; † 1180 (1) ; ... avant 1219 (or.) « Corswerme » *Actes H. de Pierrepont*, p. 167 ; 1220 (or.) « Curswermen » *ibid.*, p. 184 ; 1239 (or.) « Corwaremme » *DE HEMR., II*, p. 5 ; 4 fois *id.* de 1241 à 1251 ; ... ca 1664 « Cruesworm » *Carte Blaeu* ; XVII^e s. « Cruysworm » *Carte Colom.*

Le déterminant est *Waremmé*, flam. *Borgworm* (Waremmé-le-Château), situé à 3 km. ; pour le déterminé, *MANSION*, p. 89, songe à **kerz-* « taillis » ; *CARNOY*, p. 148, propose le lat. *co(h)ortis, curtis* « ferme » et rapproche *Coulsore* (départ^t Nord), 1349 « Coursolre » ; la forme w. s'accomoderait de *curtis*, mais A. Stevens nous signale qu'il n'en va pas de même pour le flamand : « On attendrait dans ce cas **kutswa_Δrm** ; comparez **kute_Δ:s/kə(r)te_Δ:s** = Kortijis et **kutsu.uvə** = Kortessem. La forme **ku:s**, plus à l'Est (Marlinne, Roclenge) **ku.əs/ko_Δ.^as**, avec voyelle longue ou diphtongue, postule un prototype avec *r* suivi de consonne sonore, donc *kurz, korz*. Un prototype *kunz, konz* ou *kulz, kolz* conviendrait aussi ».

Cortaille, -eille. — A Nethen [Ni 2] : w. *l'cortâye* ; 1431

(1) Les chartes de 1180 « Corwarem », 1261, 1294 et 1300 publiées par *MIRÆUS-FOPPENS*, 1723, chap. XXXIX sont des faux de ca. 1720, cf. *BCRH*, 82, 1913, p. 206.

« en corteilles », 1539-40 « en cortaille » ... jusqu'en 1750, alternance de « -eille » et « -aille » BTD, 19, 1939, p. 107. // A Mont-St-Guibert [Ni 77] : w. *l'cortâye* ; 1616 « ens le cortail » ... (une fois) 1783 « en corteil » L. KUMPS, *Topon. M.-St-G.*, p. 8 = *Wavriensia*, 5, 1955, p. 84. // A Gentinnes [Ni 108] : « les corteilles » TARLIER, *Con Genappe*, p. 70. // A Thorembois-St-Trond [Ni 97] : w. *cortâye*. // A Ernage [Na 11] : « cortaille » *Cad.* // A Gelbressée [Na 49] : « la cortaille » *Cad.* // A Jemeppe-sur-Sambre [Na 68] et à Moustier-sur-Sambre [Na 69] : 1535 « le Courtaille », « la Courtelle » J. FICHEFET, *Hist. de Jemeppe-sur-S.*, p. 34, 38.

A Latinne [W 63] : ca 1350 « elle cortilh » *Stock Hesb.*, fol. 158 v^o. // A Theux [Ve 33] : « cortay » *Cad.* // A Basse-Bodeux [Ve 43] : w. *ol cortêye*. // A Hamoir [H 74] et à Xhoris [H 67] : « (el) corteye » *Cad.* // A Comblain-Fairon [H 66] : « corteille » *Cad.* // A Fronville [D 64] : w. *èl cortêye* ; 1536 « la courtaille » ; 1542 « le courtel » Ph. GAVRAY, *Topon. ban Fronville*, p. 72. // A Celles [D 72] : w. *ol cortêye*.

La documentation a été réunie pour l'étude du suffixe ; O. Jodogne (pour Nethen) et Ph. Gavray (pour Fronville) proposent dubitativement *-ālia* ; cf. nos articles *Bosquée*, *Bouxhaille* et *Couvenaille* (où *-ālia* est parfois traité comme *-ilia*). Nous nous bornons à remarquer que *-ālia* doit être moins fréquent et que lat. *curtilia* est fréquent ; cf. FEW 2, 853-855.

Cortereces, Cortessem, cf. *Curtriacas*.

Corthys, officiel^t *Kortijs* [P 215], commune flamande ; fl. dial. *kutɛ, :s/kə(r)tɛ, :s* ; w. *cortisse* ; 1232 « Curtis » COENEN, n^o 1064 ; 1261 « sire Clas de Cortix » BSAH, 40, 1958, p. 24 ; 1268 (or.) « sires de Cortis » *ch. Val-N.-D.* ; 1356 « frère Jean de Corthis » *Val-N.-D.*, reg. 1 ; 1420 « villa de Cortijs » *Cart. St-Trond*, cité par VINCENT, p. 144 ; 1609

« seigneur de Cortils » A. KEMPENEERS, *O. Vrijheid Montenaeken*, I, p. 391, n. ; 1613 « heer tot Corthijs » *ibid.*, II, p. 506 ; 1768 « versus Vossen [= Fresin] sive Cathys » *ibid.*, I, p. 264, n. 1.

CARNOY, p. 378 (et dans *BTD*, 10, 1936, p. 61) explique la forme flam. par le nominatif de l'a. fr. *cortis* (ce qui implique que la forme w. est reprise au flam.).

Cougnon, dépend. de Couthuin [H 37] ; w. è *cougnon* ; « bois Cougnon » *Cad.*

Avec CARNOY, p. 149 : « petit coin » ; cf. FEW 2, 1531a. et w. (Glons) *cougnon* « cadeau » DFL, p. 72, variante de *cougnou* (de Noël) ALW 3, 351b ; la mention cadastrale invite à penser aussi à un nom de personne.

Coulby, cf. *Colombier*.

Coum [= Kemexhe], cf. *Cuisnon*.

Courbrée, cf. *Colombier*.

Courtrecbe, cf. *Curtriacas*.

Couthuin [H 37] ; w. *coútwín* ; 1015 (faux, dans or. de ca 1100-1125) « Cultoen » *ch. St-Jacques*, dans ASAN, 27, 1908, p. 225 ; *Voc.*, p. 102 et 239, cf. NIERMEYER, *Luikse en Maastrichtse Oorkonden*, p. 103 et J. STIENNON, *Étude sur le chartrier... de St-Jacques*, p. 169 ; 1016 (faux, dans or. de ca 1101) « Cultuen » *ch. St-Jacques*, dans BSAH, 22, 1930, p. 72 ; *Voc.*, p. 102 et 239 ; cf. NIERMEYER et STIENNON, *ibid.* ; 1106 (cop. fin XIII^e s.) « cultuen » BCRH, 4^e s., I, 1873, p. 105 ; 1163 « Cutuen » F. ROUSSEAU, *Actes Comtes Namur*, p. 44 ; 1221 (or.) « Cutuem » *Actes H. de Pierrepont*, p. 192 ; 1314 « Couteweng... Cutuen », 1325 « Coutewain », 1330 « Coutuen » *Fiefs*, p. 30, 162, 63, 395.

Pour PETRI, p. 92 : composé de germ. *-tún* ; pour GAMILLSCHEG, p. 98, n. 2 : dérivé en *-onius* ; pour CARNOY, p. 150 :

**cultrinus* (*mansus*) « habitation près de la culture? ». — Le prototype **Cūltonium* peut être rattaché à **cultum* « terre en culture », participe passé substantivé, qui a vécu dans tout le domaine gallo-roman : FEW 2, 887b, cf. Coutisse [Na 85], w. *coutisse*, qui pourrait représenter **Cūlticia*.

Couture, cf. BTD, 20, 1946, p. 235-238, et, pour le sens, les remarques de L. Génicot, dans RbPhH, 26, 1948, p. 721.

Couvenaille, dépend. de Slins [L 13], aux confins de Glons [L 7] : « fond de Couvenaille » *Cad.*, de Juprelle [L 23] : « Thier de Couvenaille » *Cad.*, de Villers-St-Siméon [L 24] et de Paifve [L 12] : « Thier de Covegnée » *Cad.* ; w. à *com'nèye* ; li *cinse di com'nèye* ; fl. (à Vreren = Freeren) de *Kovenelle(n)berg koveneløbêrøX*, de *Kovenellewinning koveneleweneŋ*.

1223 (cop. 1254) « versus Cumenalh » *Val-B.*, p. 35 ; 1250 « Comminailles » *St-Lamb.*, I, p. 563 ; 1292 « Comenailhes » (à Paifve) *St-Croix*, I, p. 74 ; 1303 « Comenailhes... Comenalhe... couvenailhes (1) » *Pauvres*, reg. 14, fol. 91, 130, 134 (cité par Renard) ; 1335 « en Commenalhes » (à Juprelle) *St-Lamb.*, III, p. 489 ; ... 1458 « vers Coveuilhe » *Greffe de Fexhe-Slins*, reg. 1, 25 juin 1458 (cité par Renard) ; ... 1778 « C^{ne} Couvenée » *carte Ferraris*. Autres formes nombreuses et commentaire par Edg. RENARD, dans BTD, 13, 1939, p. 43-45.

— Cf. à Liège [L 1] : « bois de Convenailhe » *Cour de Fragnée*, reg. 1541-1554, fol. 122 v^o, cité par GOBERT, II, p. 426. // A Angleur [L 89] : 1294 « a Communalhes » *Pauvres*, reg. 13, fol. 154. // A Honville, dépend. de Holange [B 32] : « Kemenaille ; Quem- » et autres cités par Renard.

(1) Nous avons contrôlé cette forme dans *Pauvres*, reg. 14 [à dater de ca. 1350] ; elle peut aussi être lue : « convenailhes » [comme celle de Liège].

Lat. *communalia* « biens communaux ». Dans le thème *m'n* a passé (dans les graphies et dans la forme flamande) à *v'n* (par fausse analogie graphique de w. *m'ni* « venir », etc. ? comme le pense Renard, ou bien dans la réalité dialectale ? le moderne *m'n* provenant alors de *v'n*). — Le suffixe *-ālia*, qui devrait aboutir à w. *-aye*, a évolué (depuis 1458 dans les graphies) vers *-èye* (qui est l'aboutissement normal de *-īlia* ; cf. *Bosquée* : BTB, 30, 1956, p. 231, et ici : *Cortaille*).

1236 (or.) « domum del **Covretiz** apud transitum Leodii » *Val-St-Lambert*, chartrier ; 1294 « le m[aison] a covretiche ki siet a s. cristoffle sor muse » *Pauvres*, reg. 13, fol. 254 v^o ; une autre : 1313 « (maison de) Covetiche ... (appelée le) Couvertich » (sur le marché) BSLW, 9, 1867, p. 433, n. 3 ; XIV^e s. « Agnès de Cowretiche » DE HEMR., I, p. 187 : à Liège.

A Chokier [L 98] : 1534 « le covetice... la maison de covetrich » *Bull. Vieux-Liège*, IV, n^o 94, 1951, p. 61.

A Battice [Ve 11], aux confins de Melen [L 71] et de Herve [Ve 10] : 1308 « entre Melin et le Covretis » *Val-B.*, p. 322, 324 ; 1342 « sour le voie de Liege asseis pres de Covretiche... sour le voie de Covretiche pres de coir de bois de bolant » *Val-B.*, reg. 26, fol. 47 v^o, 46 v^o ; 1751-85 « entre le koftise et Herve » BTB, 13, 1939, p. 228 ; « campagne (tilleul) de Cofftice » *Cad.*

A Gosselies [Ch 36] : 1535 « deleis le Cowertris » U. BERLIÈRE, *Recherches hist. Gosselies*, II, p. 175.

A. fr. *co(u)vertris* « couverture ; rempart » ; dérivé en *-iciu* de lat. *cooperire* [nous ne relevons pas le terme dans le long article du FEW 2, 1140-50]. — U. Berlière (pour Gosselies) et J. Cuvelier (pour Melen) identifient *Covretis* avec la *Converterie* (à Gosselies) ou la *Couventerie* (à Melen), ce qui doit être une erreur ou une coïncidence [nous ne relevons pas non plus *converserie*, *-terie* « établissement de

frères convers » dans le FEW 2, 1134a]. — Pour la forme, cf. w. *cof'teû* (*coveteû*) « couverture de lit » DL.

Cowa, dépend. des Awirs [L 85], aux confins de Horion-Hozémont [L 72] ; w. *â* (ou : *è*) *cowâ* ; 1303 « a tier de cavare » *Pauvres*, reg. 14, fol. 11 v^o ; 1412 « sour le thier de cawair » AÉLg., *Avouerie de Hesbaye*, reg. 1, fol. 97 ; 1429 « cowart », 1498 « sour cowar », cités par M. FABRY, dans AHL, IV, n^o 4, 1951, p. 416 ; « sentier du Cawa au bois Lemoine » *Cad.* (de Horion).

A Momalle [W 41] : 1641 « entre Jeneffe et Moumelette au lieu dit Cowa » *Greffe de Momalle*, reg. 4, fol. 78 v^o.

A Tavier-en-Condroz [H 50] : 1493 « en lieu dit Cavar » AÉLg., *Cathédrale*, reg. 2333, fol. 14 v^o (non cité dans la *Top. de Tavier* : BTB, 15, 1941).

Anthroponyme : 1337 « lambier cawar » *Pauvres*, reg. 15, fol. 99.

Des interférences se sont produites avec le topon. *coyâr*, cf. BTB 11, 1937, p. 77-78 et H. SIMON-Edg. RENARD, *Topon. de Sprimont*, p. 54, mais il n'est pas probable que tous les topon. *coyâr* viennent du nom du poirier de 1584 « coiar », 1585 « cawar » (il resterait à établir si ce terme est dérivé de lat. *côleus* ou de *cauda* : nous ne le relevons pas dans le FEW).

Dérivé de w. liég. *cowe*, w. verv. *cawe* « queue », cf. FEW 2, 523a ; CARNOY, p. 151.

Craenewic, cf. *Crenwick*.

Crane, dépend. de Chokier [L 98], aux confins des Awirs [L 85], faisant jadis partie de Horion-Hozémont [L 72] ; w. *al crâne* ; 1785 « alle crane » *Bull. Vieux-Liège*, IV, n^o 94, 1951, p. 58 ; « la Crane » *Cad.* ; « dessus la Crane » *Cad.* (de Horion).

W. *crâne* « robinet (de tonneau) » DL ; FEW 16, 356 ; DBR, 8, 1951, p. 87, à compléter par : 1567 « Je n'ay veu

à la crane [la grue, à Anvers] que six petitz batteaulx Biscains » *Correspond. cardinal Granvelle*, II, p. 426 (Public. C. R. H. in-4°). — Comme toponyme, peut-être d'après la forme du terrain, ressemblant à un robinet de tonneau.

Cras-Avernas [W 22]; w. *crês* (ou : *crins-*) *-inn'na*; cf. les formes d'Avernas citées BTD, 28, 1954, p. 223-24 (nous ne répétons pas ici les références) (1) : 1034 (cop. XVII^e s.) « in Evrenais » (sans doute Cras-Avernas, mais la ferme de St-Laurent, 93 bonniers en 1795, était à Avernas-le-Bauduin); 1083 (cop. XVII^e s.) « in Evrenais » *Arch. Grand-Séminaire Liège, Cartul. St-Laurent*, I, fol. 8; 1124 « in minori Avernas... in Evrenais »; 1243 « de Eurenak le Cras » L. DEVILLERS, *Mém. cartul. Alne*, p. 253; 1262 « Ewrenais le crais » BCRH, cité par VINCENT, p. 14; 1267 (traduction de 1661) « Crause Avrenais, Avrenais la Crausse » A. KEMPENEERS, *Vrijheid Montenaeken*, I, p. 139; ca 1350 « Evrenay le crause » *Stock Hesb.*, fol. 194; ... 1566 « Paulus de Cravernay » *Ann. Cercle hutois*, 24, 1953-54, p. 306; 1622 « Jean Paulus de Crasenna » *ibid.*, p. 324; 1706 « Gros Avernas » VINCENT, p. 14.

A. fr. *cras* « gros » (sens conservé en toponymie : è *crâs vinâve*, à Crisnée [W 16], *l'cras monciau*, à Mons [Mo 1], et dans w. *crâs boyé* « rectum » DL). Il semble que de secondaire (A.-le-Bauduin se développa sans doute plus tôt, grâce à la ferme de St-Laurent), la localité soit devenue la principale. — Revenant sur l'origine d'Avernas, dans *Rev. intern. Onom.*, 8, 1956, p. 98, Alb. Carnoy maintient son explication par un hydronyme (typique), mais, pour justifier A-, part maintenant de **ex-ar-ona*, variante de **ax-ar-ona* (de la racine *au-* « arroser »). — En tout cas, *Avernas* peut être rapproché d'*Evere* [P 60a], 1186 « Everne »

(1) Ajouter qu'A.-le-Bauduin est cité en 1388 : « Evrenalle-Baulduwin » *St-Jean*, I, p. 273, n. 2.

MANSION, p. 36 ; « toutefois la forme flam. *o. verna:s/o. vernas* suggère un prototype avec *ā* en syll. ouverte » [A. St.].

Crehen [W 45] ; w. *crèhin* ; 1095 (cop. XIV^e s.) « Crehain » AHEB, 23, 1892, p. 286 ; 1184 (vidimus de 1248) « Crahain » *St-Lamb.*, I, p. 101 ; 1194 « Crahem » REIFFENBERG, *Monum. Nam.*, I, p. 318 ; ca 1280 « Krehen » *Petit Stock*, fol. 34 v^o ; 1312 « Crehen » *Fiefs Jean III*, p. 45 ; « Creichem » *ibid.*, p. 231 ; ca 1350 « Crehen » *Stock Hesb.*, fol. 169 ; ca 1350 « Crehaingne » GÉNICOT, *Économie rur. namur.*, p. 343.

Composé de germ. *haim* « demeure » et *krâja* « corbeau » ; cf. les formes romanes de *Kraainem* (= Craenheim) [P 69a] : 1264 « Crahen », 1266 « Crehain » BCRH, 105, 1940, p. 274 et *Crehem*, dépend. de Remilly-Wirquin (départ^t Pas-de-Calais) : 1215 « Crohem », 1268 « Crahem », ainsi que « Crehem », à Héricourt (même départ^t) BTD 14, 1940, p. 105, 108. — Cf. *Crenwick*.

Les **Crenées**, dépend. d'Oteppe [H 15] ; « les crénées » *Cad.*

A. liég. *crenee* « taille, impôt » (propr^t : « entaille ») GRANDG., *Dict. étym.*, II, p. 572 (cf. BTD, 16, 1942, p. 291 et 18, 1944, p. 372) peut aisément avoir un sens toponymique ; cf. FEW 2, 1340a, pour d'autres dérivés.

1018 et 1222 « **Crenval** » LACOMBLET I, p. 94 et II, p. 56 ; cf. GRANDG., *Mém.*, p. 73. L'éditeur identifie « Crenval » avec « Grenville », c.-à-d. Grandville [W 11]. proposition inacceptable ; cf. *in fine* la note tardive.

Crenwick, dépend. de Rosoux-Crenwick [W 5], hameau devenu wallon au XVIII^e s. ; w. *crin.n'wik* ; w. (Hognoul) *grèn'wè* [forme adaptée?] ; fl. dial. *krōmŋ*, plus rarement *krōnək* ; 1250 « Crenui » BCRH, 107, 1942, p. 234 ; 1265 (or.) « Crenuic » *Val-B.*, p. 179 ; 1266 « Cranewich » *Livre St-Trond*, p. 305 ; 1296 « Crenuit [lire : -ic?] » *St-Lamb.* II,

p. 532 ; 1316 « Crenwihc » *Flône*, reg. 2, fol. 21 ; 1324 « Crennewis » *S^t-Denis*, reg. 9, fol. 8 v^o, 16 v^o ; 1342 « Crennewic » *Val-B.*, reg. 26, fol. 21 ; 1351 « Creinwich » *Cart. S^t-Trond*, p. 512 ; 1354 « Cranwic » *Flône*, reg. 2, fol. 19 v^o ; XIV^e s. « Crennewy » DE HEMR., I, p. 183, 195 ; 1398 « Crenwyc... Crenwy » *S^t-Jean*, Stuts, reg. 29, fol. 105 v^o.

Composé de germ. *wik* (emprunté au lat. *vicus*) et de *krâja* « corbeau ». La forme w. moderne en *-ik* est reprise tardivement au flamand ; jusqu'au XIV^e siècle au moins, devait exister une forme w. en *-i*. Cf. la note sur *Brocui*, dans *BTD*, 30, 1956, p. 238-40, où nous aurions dû préciser que lat. *vicus* > w. (topon.) *vi* (par exemple dans *Neuvice*, w. *noûvis'*, à Liège), mais que *wi* est repris au germ. (anciennement, vu l'amuïssement de *-k*). — Pour le déterminant, cf. *Crehen*.

Crèpale, cf. *Crope*.

Crestengneies, cf. *Crisnée*.

Crétimont, à Jodoigne [Ni 28] ; 1263 « de Gratulomonte » *AGR*, ch. *Heylissem* ; 1294 « Grétimont » *id.* ; 1294 « Cretiermont » *TARLIER*, *C^{on} Jodoigne*, p. 3 ; 1299 « Gretimont » *id.* ; 1302-03, 1330, 1331 « Crétimont » ; 1345 « Grétymont » ; 1355 « Certimont », etc. ; d'après R. HANON DE LOUVET, *Hist. Jodoigne*, I, p. 200, n. 40, qui note que *Crétimont* a été confondu avec *Clermont* par C. B. De Ridder, dans *AHEB*, I, p. 153, n. 1.

R. HANON DE L., *loc. cit.*, glose la latinisation « de Gratulomonte » par « mont gracieux » ; cette latinisation n'a pas de valeur étymologique : *BTD*, 16, 1942, p. 323. — Le premier élément doit être le participe de a. fr. *cretir* « plisser, rider », dont le thème est fréquent en topon. w. : HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 61-62 ; FEW 16, 315.

Creyr. — A Liège [L 1] : 1342 « deleis le creyr a sains lynair » *Val-B.*, reg. 26, fol. 86 v°. Contigu // à Vottem [L 50] : 1317 « a le creiere » E. RENARD, *Topon. Vottem*, p. 71. // A Heure-le-Romain [L 14] : w. *al crèyîre* ; 1505 « al creyr » BTB, 17, 1943, p. 77. // A Celles [D 72] : w. *su l'crèyîre*. // A La Louvière [S 37] : w. *al croyère*. // A Bois d'Haine [Ch 14] : w. *l'cròyère*. // A Harmignies [Mo 58] : 1762 « couture des croyères » BTB, 22, 1948, p. 330.

Fr. *croyère* « lieu d'où l'on extrait de la craie » FEW 2, 1330b (dont la 1^{re} mention n'est que de 1379).

Crimont, à Neer-Heylissem [Ni 20] ; « rue Crimont » ; w. *crimont* : HAUST, *Enq. dial.*, p. 104 ; w. *â pō krēmō* : BTB, 17, 1943, p. 378 ; en fait, ce terme ancien est aujourd'hui inusité (note d'Él. Legros). Formes relevées par J. Vannérus, dans BTB, 11, 1937, p. 42-45 et H. Draye, *ibid.*, 17, 1943, p. 378-379 (d'après le mémoire, inédit, de doctorat en philologie germanique, Louvain, 1929, de M. MAES, *Toponymie van Zittert-Lummen, Op- en Neerheilissen en Outgaarden*) ; nous reprenons ici les formes les plus anciennes : 1099 (cop. XIII^e s.) « ad Canitium Pontem » Gilles d'Orval, dans MGH, *SS*, XXV, p. 91 ; 1263 « a somes Kenimont » *ch. Flône*, dans AHEB, 23, 1892, p. 404 ; 1280-90 « curtem de cnimont ; retro knimont » BTB, 17, p. 378 ; 1290 et 1291 « ad pontem de knymont » AGR, *ch. Heylissem*, n^{os} 249, 250, 252 ; 1297 « curie de kinimonte » *ch. Flône*, cf. BTB, 17, p. 378 ; 1298 « pons de Knimont » *ch. Heylissem*, n^o 278 ; 1313 « ad curiam de Knimont » (lecture difficile : 8 ou 9 jambages entre K et o) *Flône*, reg. 2, fol. 1 ; 1313 « ad curiam de Krimont » BTB, 17, p. 378 ; 1328 « pons juxta curtim de Cnimont (ou : Cnimont) » *ch. Heylissem*, n^o 409 ; XIV^e s. « Chienpont » JEAN D'OUTREMEUSE, IV, p. 188 (traduisant Gilles d'Orval) : la table renvoie à « Pont-Blanc » (où il n'y a pas de nouvelle référence).

A Baisy-Thy [Ni 105] : 1178 (or.) « decimas de Chrimont » *Cartul. St-Hubert*, p. 132 ; 1383, 1459 « Chênimont », 1440 « Chênemont » TARLIER, *C^{on} Genappe*, p. 33 ; « Chenemont » et « Chênemont » GUYOT, p. 22 et 93 [à lire sans doute : « Cheni- » et « Chené- » ; la forme orale nous manque].

A Wavre [Ni 25], Cherémont : w. *tchèrémont* ; ca 1160 « Kenimont » TARLIER, *C^{on} Wavre*, p. 3 ; 1204 (cop. 1362) « Kinimont » *ch. Afflighem*, dans AHEB, p. 128 ; 1383 « Kennemont » ; 1374 (? non dans l'ordre chronologique) « Keuriemont » ; ans IV et XIII « Cense de Cheremont » TARLIER, *C^{on} Wavre*, p. 3.

A Ellezelles [A 2], Crimont : w. [pic.] *crimont*, dans HAUST, *Enq. dial.*, p. 133 [w. *crémont* dans BTM, 25, 1951, p. 206, est une faute d'impression pour *crimont* (-î-, -î-)] ; ca 1275 « Kenimont » [non : *Kén-*] *Veil Rentier d'Auden-aerde*, fol. 84 r^o, 89 v^o, 94 v^o, cité *ibid.*

A Lessines [S 6], Kenimont : « Section [cadastrale] A, de Climont pour Kenimont » Th. LESNEUCQ-JOURET, *Hist. Lessines*, 2^e éd., 1906, p. 17.

A Gosselies [Ch 36] : 1542 « prés de Crimont » U. BERLIÈRE, *Recherches hist. Gosselies*, II, p. 180 (1).

Les explications de M. MAES par w. *tchin* « chien » (qui serait une traduction de flam. *Hond[straat]* existant *ibidem*) et de J. VANNÉRUS, par le représentant de *camminus* « chemin » négligent le -i du déterminant. Nous proposons de voir dans celui-ci le participe de a. fr. *chenir*, a. pic. *kenir* « devenir blanc (en parlant des cheveux, des poils) » > « moisir » FEW 2, 237-238 (en tournaisien : *sintir l'kèni* « sentir le vieux » BTM 20, 1946, p. 258) ; aussi, dans le

(1) Le rattachement à notre type reste douteux pour : A Vissoul [H 14] et Oteppe [H 15] : 1226 « silva de Cremont » AHEB, 17, 1881, p. 52 ; 1339 « sor premon » *Val-N.-D.*, reg. 7, fol. 48 v^o ; 1339 « thier de Premont » *Feudataires*, p. 656 ; « Puremont » *Cad. d'Oteppe*.

1339 « Henri de Cremont » *Fiefs*, p. 452.

Forez : *temps chani* « temps froid ». Les sens de « chenu » et de « froid » conviennent pour désigner un mont. Le « Canitius pons » de Gilles d'Orval se rattacherait dès lors à lat. *canities* (non à lat. *canis*).

Pour la forme : **Cani-mont* > « Kenimont » passerait normalement (en zone non picarde) à **Tchènimont* ; celui-ci aurait évolué, à Wavre, en *Tchèrémont* par une dissimilation de $n - m > r - m$; l'allongement de *i* intertonique pourrait être expliqué par un accent secondaire sur le deuxième élément du déterminant, fréquent en toponymie (cf. l'article *Cornimont*) ; ou bien, entre *n* et *m*, l'*i* a pu se nasaliser et, par une dénasalisation subséquente, aboutir à une longue. — D'autre part, toujours par l'effet de l'accent portant sur *i*, « Kenimont » a perdu la voyelle de la syllabe initiale, d'où « Knimont » et, par une mutation de liquides, « Crimont » ou « Climont ». — L'ensemble des formes apparaît ainsi cohérent et est expliqué un type toponymique non encore signalé. — Cf. la note *in fine*.

Crisnée [W 16] ; fl. *Gerstekoven* ; w. *cruch'gnêye, crich-* ; fl. *gju.səko.və*. Nous reprenons ici les formes les plus anciennes de notre *Top. Hesb.* (XIII. *Crisnée*), p. 759-763, à laquelle nous renvoyons pour le commentaire détaillé ; y ajouter : H. Draye, dans *BTD*, 17, 1943, p. 326 (1).

ca 1202 (cop.) « terram de Cristenheis » J. PAQUAY, *Documents pontificaux...*, p. 69 ; entre 1205 et 1210 (cop. XVIII^e s.) « Cristigneis » *Actes H. de Pierrepont*, p. 81 ; 1224 (or.) « Cristingheis » *Val-B.*, p. 38 ; 1224 (cop.) « H. de Cristingneies » *BCRH*, 14, 1872, p. 42.

1334 « Gherstenhoven » DARIS, *Notices*, IV, p. 118 ; 1345 « G(er)stinchoven » AÉLg., *Cour féodale*, reg. 39, fol. 96 ;

(1) La forme « 1278 (cop.), *Gershoven* », citée par H. Draye, se rapporte à Gershoven, ancienne dépend. de Jesseren, cf. *BTD*, 21, 1947, p. 63-64.

1359 « Gherstecoven » *N.-D. Tongres*, I, p. 451 ; 1367 « Gherscoven » *ibid.*, p. 471 ; 1367 « Ghershoven » *ibid.*, p. 473.

Le prototype est **Cristiniaca(s)*, sans doute d'un genti-lice **Cristinius*, ou formé sur *Cristinus*, qui est attesté en 1066 : SCHOOLMEESTERS et BORMANS, *Notice d'un Cartulaire de Huy*, n° 1. Le doublet *-in-iaca(s)/-ing-hoven* paraît unique ; sans doute la formation en *-hoven* est-elle une adaptation secondaire.

La **Croisette** ; à Bergilers [W 10] : XV^e s. « alle croissilheie voie » *S^t-Christophe*, reg. 2, fol. 49. // A Boirs [L 6] : 1421 « alle Croisette » *S^t-Jean*, I, p. 331. // A Horion-Hozémont [L 72] : « A la Croisette » *Cad.* // A Petit-Hallet [W 18] : 1447 « alle croisette vers Linsen » *BIAL*, 60, 1936, p. 200. // Dépend. de Verlaine [H 10]. // Dépend. de Waret-la-Chaussée [Na 26] : w. *al creûjète*. // etc.

Toponyme très fréquent, désignant un carrefour ; à côté de w. *creûhète*, propr^t « petite croix » DL, on relève plus souvent « croiselée voie » > w. **credh'lêye vôye*.

Cronmouse, cf. *Coronmeuse*.

W. *so lès cropes*, à Horion-Hozémont [L 72]. // DÉRIVÉS : 1°) A Flémalle-Grande [L 86] ; w. *à croupèt* ; idem à L 50 et W 56 ; « le Croupet » *Cad.* à H 24 ; « rue du Croupet » à L 1 ; 2°) « croupette » *Cad.* à H 17 et 26 ; 3°) à Huy [H 1], w. *às crépales*, (s. d.) « sur le Crupail » DUBOIS, *Rues de Huy*, p. 148 ; w. *èl crépale* à Ma 22 ; « Crepal » *Cad.* à L 118 et Ve 47 ; « Cropal » *Cad.* à Ve 35 ; peut-être : 4°) à Marnette [H 16] : « chemin de Crepioulle » *Cad.*

Représentant et dérivés de germ. **kruppa* FEW 16, 416-422 ; pour la prétonique è < o, cf. a. fr. *crepon* : *ibid.*, p. 418a et DBR 8, 1950-51, p. 88-89.

Crotteux, dépend. de Mons-lez-Liège [L 73] ; w. *à crotèl* ;

1255 (or.) « Godefridus de Croteur » *Val-B.*, p. 137 ; 1256 « Crotoir » *Voc.*, p. 102 ; ca 1280 « Crotoir » *Petit Stock*, fol. 20 v^o ; 1345 « supra semitam de Crotteur » *Stock Hesb.*, fol. 130 ; 1422, 1529 « Croteur », 1601 « Crotteu » *Top. Hesb.*, I, p. 440.

Entre le hameau et Velroux [L 58], sur le plateau : 1290 (cop.) « Crotenwaez » *S^{te}-Croix*, I, p. 70 ; ca 1280 « en Croten vaz » *Petit Stock*, fol. 21 ; 1345 « in fondo de crote(n)-vais » [*e* surmonté d'un trait] *Stock Hesb.*, fol. 137 ; 1431 « en fons de crotteuvaulz parmy la voye des agnes » *Cathédrale*, reg. 31, fol. 73 v^o ; les formes postérieures sont aussi en *-eu-*.

A Hodeige [W 28] : 1616 « entre Moumalle et Hodaige, en fond de Crotteux » *Greffe de Hodeige*, reg. 5649, fol. 9 [mention unique].

Contre l'explication de CARNOY, p. 154, par m. fr. *croteux* « couvert de boue, sale » plaident : 1^o) les formes anciennes par *-r* (pareil *-r* adventice est fréquent dans les dérivés en *-etum*) ; 2^o) l'âge récent de m. fr. *croteux* (depuis 1464) opposé à a. fr. *croteus* « couvert de crottes » dans le FEW 16, 408a. Sont récents aussi pour Fraire, dépend. de Biesmerée [Ph 17] : 1784 « Frere le Crotteuse », 1823 « Fraire la Crotteuse » VINCENT, p. 28. — L'explication de *Crotteux* par un dérivé en *-ētum* de lat. *crypta*, a. fr. *crot(t)e* (représenté en toponymie wallonne) est aussi douteuse parce que des excavations n'existent pas dans le hameau (1) ; la même

(1) Le hameau, qui aujourd'hui s'étend aussi sur le plateau de Hollogne, ne dépassait pas primitivement le fond, marécageux, où coule le ruisseau de Tirogne, et le versant de la côte ; sur ce versant, les terrains crétacés aquifères sont assis sur la couche smectique, imperméable ; des sources, dont les eaux dévalent souterrainement entre le houiller et le limon des pentes, sourdent au fond de la vallée ; dans pareil milieu géologique, l'existence de grottes est improbable. — Une galerie souterraine, utilisée aux temps préhistoriques pour l'exploitation du silex, a été explorée à Crotteux (cf. Ern. DOUDOU, *Explorations scientifiques*, 1905, p. 287),

difficulté d'explication se présente pour *Le Crotoy* (départ^t Somme), 1121 « Crotoy » VINCENT, *Topon. France*, p. 211, où il n'y a pas non plus de souterrains. — R. DUBOIS, *Le domaine picard*, 1957, p. 30, suggère comme thème de *Le Crotoy* le m. néerl. *crocht, croft*, f., « hauteur sablonneuse ; champ dans les dunes » ; ce terme est représenté dans la toponymie de la Picardie et de la Normandie, cf. FEW 16, 396b, ainsi : *Crochte* (départ^t Nord), 1171 « in chrogtan » : *Meded. Veren. Naamk.*, 34, 1958, p. 148, et *crot, croc* « dune » : R. DUBOIS, *loc. cit.* On hésitera toutefois à expliquer *Crotteux* par ce thème germ. dont l'aire de diffusion en France est celle des termes anglo-saxons (1).

Quant à « Crotenvais », dont les formes les plus anciennes ne peuvent être lues « Croteuvais » c'est sans doute un dérivé en *-inus* du thème de *Crotteux*.

Croupet, cf. *Crope*.

Cruysworm, cf. *Corswarem*.

†**Cuisnon**. — 1214 « in loco qui Cuisnon et Hamal dicitur jacuit » CHAPEAUVILLE II, p. 238 (citant les *Reineri Annales*). GRANDG., *Mém.*, p. 99, y soupçonne une forme romane de Hamal, dépend. de Russon [= Rutten Q 241] et ajoute : « de là le nom écrit *Aum, Hum, Coum* sur plusieurs cartes anciennes? ».

L'édition des *Reineri Annales* (dans MGH, SS, XVI, p. 672, porte : « Riusuon et Hamal » [sans identification] ; il est clair que « Riusuon » n'est autre que *Russon*. —

mais pareille galerie, que rien ne décèle à la surface, ne doit pas être à l'origine du toponyme [ces renseignements et plusieurs autres utilisés pour l'article *Crotteux* nous ont été fournis par M. N. Mélon].

(1) Le m. néerl. *crocht, croft* correspond à l'a. angl. *croft* « a piece of enclosed land used for tillage or pasture ; a small piece of arable land adjacent to a house » E. EKWALL, *The concise Oxford Dictionary of English place-names*, 1936, p. 125.

Quant à *Coum*, déformé en *Hum*, *Aum*, qui figure sur les cartes Blaeu ca 1664, Mercator 1619, Kaerius 1617, etc. (et que *Le Théâtre du Monde* de Blaeu, 1645, situe, par erreur, entre Russon et Villers), c'est la forme flamande de Kemexhe [W 42].

Cultuen, cf. *Couthuin*.

Curange, w. *cûrindje*, forme romane de Kuringen [P 57], siège d'une ancienne cour féodale du comté de Looz ; 1079 (cop. XIII^e s.) « in Curinge... familia de Curinges » *S^t-Lambert*, I, p. 41 ; 1079 (n. st.) (cop.) « Curenges » PAQUAY, *S^t-Barthélemy*, p. 94 [COENEN, n^o 193, cite à cette date : « Curenge alias Curinges », qui doit être la glose d'une copie] ; 1218 « Curingen » MIRAEUS-FOPPENS, II, cité par VINCENT, p. 38 ; 1240 « Curinges » COENEN ; 1301 (or.) « Curinges » *S^t-Lambert*, III, p. 1 et 2 ; 1314 « in Curinghen... de Curinghes » *Fiejs*, p. 141.

MANSION, p. 89, suivi par CARNOY, p. 382, voient dans le premier élément **Kur(ing)*, un nom incertain, tiré de l'anglo-saxon *Cyra*. — On pourrait proposer dans cette région voisine de Tongres et ayant conservé des toponymes gallo-romains (tel **Villāna* > Wellen : BTD 22, 1948, p. 305) une formation hybride (analogique) sur lat. *curia* ; il pourrait s'agir d'un antique siège domanial, cf. J. VANNERUS, *L'inscription romaine CVRIA ARDVENN*, dans *Acad. r. Belg., Bulletin Classe Lettres*, 5^e s., 36, 1950, p. 488-528, qui rappelle le nom de Coire (Suisse), 452 « Curia ». Nous reprenons, il est vrai, une étymologie qui paraissait périmée (cf. encore E. DE SEYN, *Dict. comm. belges*), mais qui mérite un nouvel examen (1).

741 (or. ou cop. du temps) « in villa Curtriacas » *Cart.*

(1) « Si *Curiacum* peut être dérivé de lat. *curia*, l'aboutissement *Kuringen* n'est pas impossible par les intermédiaires **Kuriege*, **Kurige* » [A. St.].

St-Trond, I, p. 3 ; 1101 (or.) « Mainerus de Cortereces » *ch. d'Andenne*, dans *Le Moyen âge*, 1950, p. 243 ; début XII^e s. (cop.) « Maynerus de Curtreces » *St-Jean*, I, p. 5 ; 1141-52 « Curterece » *Annales Stadenses*, dans MGH, SS, XVI, p. 336 ; 1141 (cop.) « Curtereceis » *St-Croix*, I, p. 15 ; 1176 (or.) « Razo de Curthereeces » *St-Jacques*, chartrier ; 1206 « Rasse de Curtheraco » *Cod. Loss.*, n° 142 (cité par GRANDG., *Mém.*, p. 85) ; 1207 « Razun de Curtray » *ibid.*, n° 147 (cité *ibid.*) ; XIV^e s. « Courtreche » DE HEMR., I, p. 41.

Autres formes dans *Voc.*, p. 101-103 ; DARIS, *Not.*, X, p. 141, 173 ; *Zuidl. Plaatsn.*, p. 42 ; *BTD*, 14, 1940, p. 137 ; cf. MANSION, p. 38 ; *BTD*, 17, 1943, p. 326-27. — Aujourd'hui *Kortessem* [Q 74], fl. dial. *kutsu.uvø*.

Nous nous sommes borné à un choix de formes pour ce toponyme d'une histoire difficile ; au type primitif a succédé un autre en *-heim*, supplanté, dans le dialecte, par un troisième en *-hoven* : 1252 « Kortenhoven » COENEN, n° 1532 (1). La forme romane de 1207 « Curtray » (cf. 1206) qui postulerait **Cortoriacum* doit être analogique ; « le prototype de la forme flamande doit présenter -s final et *Curtriacas* convient » [A. St.].

Curvus Mosa, cf. *Coronmeuse*.

Cuturale, cf. *Couture*.

NOTES TARDIVES

1) Cointe : sur *Kwinten*, forme flam. à Fouron, cf. A. BOILEAU, *Enq. dial. top. germ.*, I, p. 125.

2) Corbechei : la finale *-ei* fait difficulté pour l'identification avec *Corbais*. Il pourrait s'agir de *Gopsée*, w. *gop'sé*, à Trembleur [L 43] ou de 1317 « Gobercheies », 1329 « Gerbercheies », lez Warnant-

(1) « Coenen y voit, à tort, une dépendance de *Kortessem* » [A. St.].

Dreye [H 8] : BTD 21, 1947, p. 64. On notera que CARNOY, p. 252, attribue erronément ces dernières formes à *Gopsée*.

3) **Crenval** : 1018 (cop. XIII^e s.) « in Marlines et Erenual » [le 1^{er} e et al sont repassés par une main moderne], (cop. XVIII^e s.) « in Morlmes et Crenual » MGH, *Dipl. Reg.*, III, p. 505, qui identifie aussi avec Grandville (ce qui est inconciliable avec les formes anciennes du nom).

4) **Crimont** : Le *Veil Rentier*, 96 v^o, porte aussi « Quenimont » ; au fol. 89 v^o, « Kenimont » est dans un alleu situé à Mainvault [A 19]. || A Corroy-le-Château [Na 32] : 1265 « Kienimont... Chenimont » Dd. BROUWERS, *Cens et Rentes Namur*, I, p. 18 (n. 2) et 205. || A Jemeppe-sur-Sambre [Na 68] : (s. d.) « derier chenimont » J. FICHEFET, *Hist. J.-s.-S.*, p. 34. || A Bioul [D 2] : 1388 « pret de Chenimont » L. GÉNICOT, *Économ. rur. nam.*, p. 349.

5) **Crisnée** : cf. M. GYSSELING, *De Germaans-Romaanse namen op -(in)iacas*, dans *Album Edg. Blancquaert*, p. 425-28.
